

hôpital fribourgeois
Direction générale
Chemin des Pensionnats 2-6
Case postale
1708 Fribourg

T 026 426 88 30
F 026 426 88 31
info@h-fr.ch

A l'attention des
Médecins assistant-e-s et chef-fe-s de clinique
de l'HFR

Fribourg, le 26 juillet 2016
PM / CK / CC / fb

Adaptation de salaire

Madame,
Monsieur,

Dans le cadre des négociations relatives à une augmentation salariale des médecins assistant-e-s et des chef-fe-s de clinique, nous vous informons par la présente de l'état de la situation.

En 2014, le conseil d'administration et le conseil de direction de l'hôpital fribourgeois (HFR) avaient déjà appuyé l'adaptation du salaire des médecins assistant-e-s et des chef-fe-s de clinique de l'HFR. Une indemnité mensuelle de 500 francs pour tous les médecins concernés (« indemnité de prestation liée au marché du travail ») avait rapidement été accordée. Une analyse étendue de la nécessité d'une adaptation salariale concrète avait suivi. Pour des questions de compétitivité, l'HFR a toujours soutenu une révision de l'échelle légale des traitements. Il a donc requis auprès du Conseil d'Etat l'adaptation susmentionnée dès le mois de juillet 2016, proposant ainsi une solution durable. Toutefois, le Conseil d'Etat vient juste de nous annoncer qu'il ne pouvait actuellement pas accéder à la demande de l'HFR et a reporté toute décision.

Le conseil d'administration comme le conseil de direction maintiennent leur position quant au versement de l'indemnité forfaitaire de 500 francs aux médecins assistant-e-s et aux chef-fe-s de clinique. Cette somme vous sera donc à nouveau versée en juillet et continuera de l'être mensuellement jusqu'à nouvel avis.

Nous vous rappelons simultanément que le salaire du personnel de l'Etat sera augmenté d'un palier en juillet 2016. Dans le cadre de mesures d'économie, le Conseil d'Etat avait en effet bloqué durant trois ans environ l'augmentation annuelle automatique des paliers, soit jusqu'à fin 2016. Le changement suivant de palier suivra donc en janvier 2017 déjà.

Nous souhaitons saisir cette occasion pour vous remercier de votre précieux travail pour nos patients. Nous continuerons à nous investir auprès de l'Etat de Fribourg pour une adaptation de votre salaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

hôpital fribourgeois

Sig. Philippe Menoud
Président du Conseil d'administration

Sig. Claudia Käch
Directrice générale